

AIDER LE BTP, C'EST SAUVER L'EMPLOI PARTOUT EN FRANCE

Paris, le 9 juin 2020 - La reprise des chantiers ne signifie pas la fin des problèmes pour les entreprises du BTP. La Fédération Française du Bâtiment et la Fédération Nationale des Travaux Publics anticipent un effondrement de la construction si aucune mesure de soutien n'est prise par le Gouvernement. Alors qu'un troisième projet de loi de finances rectificatif sera présenté ce mercredi en conseil des ministres, elles lancent aujourd'hui un cri d'alarme.

Les surcoûts liés à la mise en sécurité des compagnons sur chantier ne sont que rarement partagés, ce qui fragilise fortement les entreprises du BTP. A ce premier choc vient s'ajouter un second, en raison de l'effondrement de la commande publique comme privée. Si rien n'est fait, cette combinaison désastreuse se traduira inévitablement en septembre avec des entreprises en faillite et des salariés qui ne manqueront pas de grossir les rangs de pôle emploi.

La construction représente près de 2 millions d'emplois et près de 500 000 entreprises, essentiellement des TPE /PME situées sur tout le territoire, dont la baisse d'activité a été comparable aux entreprises frappées par les fermetures administratives. Autant les premières mesures de soutien du gouvernement se sont avérées efficaces, autant, depuis plusieurs semaines, il tergiverse à prendre les dispositions qui s'imposent pour maintenir à flot un secteur essentiel à l'ensemble de l'économie du pays. Pour stimuler l'investissement des ménages, des acteurs privés et des collectivités publiques, la FNTP et la FFB demandent au gouvernement et aux parlementaires d'intégrer au projet de loi de finances rectificatif les mesures suivantes :

- La prise en charge des surcoûts liés au COVID-19 et l'annulation des charges fiscales et sociales
- La mise en place d'un véritable mécanisme d'incitation à l'investissement local grâce au FCTVA
- Un plan massif de rénovation énergétique des bâtiments
- Le relèvement des budgets consacrés au niveau national aux infrastructures et à la gestion de l'eau
- Le retour à un taux réduit de TVA à 5,5 % pour l'ensemble des travaux.

Pour Jacques Chanut, Président de la Fédération Française du Bâtiment :

« Le ministre de l'Économie et des Finances a annoncé que la question des surcoûts sera traitée mais nous n'avons toujours pas de précisions à ce stade. En tout état de cause, nous ne pouvons nous contenter de demi-mesures. Quid par ailleurs des mesures de soutien aux comptes d'exploitation de nos entreprises ? Nous demandons l'annulation et non le lissage des reports de charges ce qui est justifié dans un secteur qui a été tout autant impacté par la crise que les secteurs fermés par décision administrative. Par ailleurs, nous souhaitons la mise en place au plus vite du grand plan d'accompagnement de la rénovation énergétique annoncé depuis plusieurs années. »

Pour Bruno Cavagné, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics :

« La priorité du gouvernement doit être donnée au soutien à la demande. Nous craignons, en effet, un effondrement des appels d'offres à la rentrée de septembre. Il convient donc de soutenir par tous moyens la commande publique locale, qui représente 50% de notre activité, voire plus de 90% pour de nombreuses TPE/PME. »

CONTACTS PRESSE :

Fédération nationale des Travaux publics (FNTP)

Contact Havas : Manon GAUDEFROY, manon.gaudefroy@havas.com, 07 88 61 74 01

Contact FNTP : Sophie CAHEN, cahens@fntp.fr, 07 84 17 75 93

Fédération française du Bâtiment (FFB)

Contact FFB : Anaïk CUCHEVAL, cuchevala@national.ffbatiment.fr, 01 40 69 51 39

À PROPOS DE LA FNTP

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300 000 salariés. Elle suscite les conditions du

développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : www.fntp.fr @FNTP_info

À PROPOS DE LA FFB

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50000 adhérents, dont 35000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 140* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1104000* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1^{ère} organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (*chiffres 2018).

Pour en savoir plus : <https://www.ffbatiment.fr/> @FFBatiment